

- Communiqué de presse -

Paris, le 10 juillet 2009
CP/SG/JT/559/09

La 73^e session du Conseil permanent de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) condamne la situation au Niger et maintient les mesures de suspension concernant la Mauritanie, Madagascar et la Guinée

Présidée par Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie, la 73^e session du Conseil permanent de la Francophonie (CPF) a réuni, ce 10 juillet 2009 à Paris, les représentants personnels des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

Les travaux de cette session ont largement été consacrés à l'examen des situations politiques des pays francophones en crise. Sur la **Mauritanie**, Abdou Diouf a salué la conclusion, le 4 juin dernier, à Dakar, d'un accord consensuel entre les trois pôles regroupant les forces politiques mauritaniennes. Il a rappelé que, une fois l'Accord conclu, l'OIF avait immédiatement dépêché à Nouakchott quatre experts électoraux de haut niveau pour accompagner la nouvelle Commission électorale nationale indépendante (CENI). Le Secrétaire général a également annoncé aux membres du CPF l'envoi, dans les prochains jours, d'une importante mission d'observation des élections à l'occasion du premier tour, le 18 juillet prochain, des élections présidentielles prévues par l'Accord-cadre de Dakar. Cette mission, dirigée par l'ancien Président du Burundi, Pierre Buyoya, et composée de 45 personnalités issues de l'espace francophone, sera déployée dans l'ensemble du pays et travaillera en coordination avec les observateurs des autres organisations membres du Groupe International de contact sur la Mauritanie, dont l'Union africaine (UA), la Ligue des Etats arabes (LEA) et l'Organisation de la Conférence islamique (OCI). Les membres du CPF ont décidé de maintenir les mesures de suspension de la Mauritanie au sein de la Francophonie, en dépit des avancées notables relevées, dans l'attente des enseignements qui seront tirés du déroulement des prochaines élections.

Concernant le **Niger**, les représentants personnels des chefs d'Etat et de gouvernement ont adopté une résolution dans laquelle ils condamnent les actes posés, contraires aux engagements souscrits au titre de la Déclaration de Bamako. Ils confirment les prises de position déjà exprimées par le Secrétaire général de la Francophonie dans son communiqué de presse du 1^{er} juillet et exhortent les autorités du Niger à retourner, sans délais, au strict respect de la légalité constitutionnelle et de l'Etat de droit et invitent tous les acteurs à mettre pleinement en œuvre les mécanismes de concertation et de dialogue existants, propres à favoriser le consensus et une vie politique apaisée. En outre, ils demandent l'envoi d'une mission d'information et de contact pour rencontrer les autorités et l'ensemble des forces politiques de ce pays membre qui a vu naître, le 20 mars 1970, la Francophonie institutionnelle.

Sur la situation à **Madagascar**, le Conseil Permanent a décidé de rester saisi de la question jusqu'à la prochaine session et de multiplier les initiatives pour aider à un retour à la paix et au rétablissement, dans les meilleures conditions, d'un ordre constitutionnel garant d'une démocratie durable et stable. Le CPF appelle à une reprise rapide du dialogue entre les forces politiques malgaches et décide de maintenir la suspension de Madagascar, en cours depuis le 2 avril 2009.

Concernant la **Guinée**, le CPF a constaté la persistance de situations incertaines et l'absence d'éléments suffisants et concordants pour un retour rapide à l'ordre constitutionnel. Il a, dans ce contexte, décidé de maintenir les mesures de suspension de la Guinée prises le 16 janvier 2009. Les représentants personnels ont enfin pris note de la prochaine tenue, les 15 et 16 décembre 2009, de la 25^e session de la Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF). Enfin, Abdou Diouf a donné rendez-vous à tous les pays de la Francophonie à Beyrouth, du 27 septembre au 6 octobre, à l'occasion de la VI^e édition des Jeux de la Francophonie.

L'OIF compte 56 Etats et gouvernements membres, et 14 pays observateurs.

Pour plus de renseignements sur la Francophonie : www.francophonie.org